

34

cas CONFIRMES
en Bretagne,
dont 1 décès

- Ille-et-Vilaine : 6
- Finistère : 4
- Morbihan : 24

Cluster (cas groupés) morbihannais :

- Auray
- Carnac
- Crac'h
- Brec'h
- Saint-Pierre Quiberon

Les hôpitaux de 1^{ère} niveau :

CHU de Rennes et de Brest

Les hôpitaux de 2^{ème} niveau

Centres hospitaliers de Vannes, Lorient, Quimper et Saint-Brieuc

MESURES DE GESTION

L'ARS Bretagne assure le suivi de la situation épidémiologique et la régulation de l'offre de soins, ainsi que la mise en place des mesures sur le territoire en collaboration avec l'ensemble des services de l'Etat. Les **Investigations des cas contacts de proximité avec les patients** diagnostiqués Covid-19 se poursuivent.

Transmission aux établissements médico-sociaux des conduites à tenir **envers les professionnels et publics** (familles et personnes accueillies).

Afin de protéger les consommateurs, **les prix de vente en gros et les prix de vente au détail des gels hydro-alcooliques sont réglementés jusqu'au 31 mai 2020**, par décret en date du 5 mars 2020.

Tout rassemblement mettant en présence de manière simultanée plus de 5000 personnes en milieu clos est interdit sur le territoire national jusqu'au 31 mai 2020. Le préfet de département est habilité à interdire et à restreindre, y compris par des mesures individuelles, les autres rassemblements lorsque les circonstances locales l'exigent.

Les cas groupés « zones de circulation active du virus » en France :

- l'Oise
- la Haute Savoie (Balme-de-Sillingy)
- le Morbihan (Auray, Carnac, Crac'h, Brec'h et Saint-Pierre Quiberon)
- le Haut Rhin (Mulhouse)

POUR S'INFORMER

0800 130 000

Numéro vert national appel gratuit, 7j/7 24h/24

→ Une cellule régionale d'information au public (CIP) répondra à tous les aspects non sanitaires (annulation ou maintien d'événements, questions des maires et des entreprises) :

0800 130 000

→ Pour la situation morbihannaise des cas groupés, un numéro vert régional est activé à l'ARS :

0 800 350 017

Pour toutes informations complémentaires

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
- www.bretagne.ars.sante.fr

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade